

## *Études des soldes migratoires, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996-2001*

---

### ***Introduction***

La dynamique de croissance d'une population résulte tant de sa croissance naturelle (les naissances moins les décès) que de sa croissance migratoire (l'immigration moins l'émigration). Les facteurs de la croissance naturelle de la région font l'objet d'une surveillance continue. À cet égard, on a constaté pour la région, comme pour l'ensemble du Québec, et depuis une quarantaine d'années, une chute de la fécondité suivie d'une stabilisation de celle-ci à un niveau inférieur au seuil du remplacement des générations. Ce phénomène entraîne un vieillissement en nombre relatif de la population de notre région. Parallèlement, au cours de ces mêmes décennies, la mortalité a continué à décroître amenant l'espérance de vie à des niveaux jamais observés auparavant (ce qui contribue aussi au vieillissement). Dans ce contexte, et en absence de toute migration, le Québec comme ses régions connaîtront aussi, à mesure que les personnes issues de générations plus fécondes atteindront un âge plus avancé, un accroissement numérique important de leur population âgée et verront le nombre des décès dépasser le nombre des naissances pour amorcer une décroissance des effectifs de leur population. Dans ce contexte, la connaissance des migrations prend toute son importance. En effet, les mouvements migratoires, selon qu'ils sont déficitaires ou non, peuvent venir ralentir ou accroître le phénomène du vieillissement. À un moment où déjà plusieurs de nos districts sociosanitaires ont un processus de vieillissement bien amorcé et connaissent une croissance naturelle négative, il devenait impérieux de mieux percevoir la réalité migratoire les concernant. C'est ce que propose ce document sur les soldes migratoires de 1996 à 2001.

### ***Méthodologie***

L'étude des soldes migratoires concerne la période 1996 à 2001. Les données de population de ces deux années censitaires sont parmi les plus fiables dont nous disposons (après 2001 nous n'avons que des estimations). De plus, nous avons pour cette période toutes les données relatives aux naissances et aux décès nécessaires aux calculs des soldes migratoires.

Notons que le solde migratoire est obtenu en comparant les effectifs d'une cohorte d'un groupe d'âge de cinq ans donné en 1996 avec les effectifs de cette même cohorte en 2001 au groupe d'âge quinquennal suivant, une fois que les décès de la période appartenant à cette cohorte ont été retirés. Ainsi, à titre d'exemple, la population de 20-24 ans en 1996 sera comparée à celle de 25-29 ans en 2001 moins les décès de 1996 à 2001 appartenant à cette population spécifique.

Deux groupes d'âge font exception dans la méthode d'estimation des soldes. Ainsi, à cause des groupes d'âge ouverts, on compare la population à 80 ans et plus en 1996 à celle de 85 ans et plus en 2001 (moins les décès de la cohorte). Par ailleurs, les 0-4 ans de 2001 sont comparés aux naissances survenues sur le territoire au cours des cinq ans étudiés moins, évidemment, les décès les concernant.

L'accroissement de nos tableaux est mesuré en rapportant la population de 2001 à un âge donné à la population que nous aurions eue pour ce même groupe d'âge si seuls les décès avaient contribué à la modification des effectifs. Ainsi, pour calculer l'accroissement de la population de 20-24 ans en 2001, on la comparera à celle de 15-19 ans de 1996 après avoir retiré les décès appartenant à cette cohorte.

Les soldes présentés **restent toutefois des estimations qui sont sujettes, en conséquence, à une certaine imprécision**. En effet, les chiffres du recensement connaissent un sous-dénombrement différentiel selon le sexe et selon l'âge qui fait l'objet d'une correction. Ainsi, le sous-dénombrement est de près de 3 % pour l'ensemble de la population, mais il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. De plus, il varie fortement selon le groupe d'âge pour atteindre des valeurs pouvant avoisiner 10 % chez les jeunes hommes de 20-24 ans. Donc, il faut être conscient que nos chiffres de population ne sont pas le décompte de la population à l'individu près. Par ailleurs, les données sur les décès dont nous disposons ne nous renseignent pas sur le mois du décès et, surtout, sur la date de naissance du décédé. Il s'ensuit qu'un certain nombre de décès doivent être attribués selon un mode probabiliste à une cohorte donnée. De plus, au chapitre des naissances cette fois, le fait de ne pas disposer du mois de naissance entraîne aussi une attribution probabiliste à la cohorte au début et à la fin de la période étudiée. Malgré cette imprécision relative, les résultats donnent une très bonne représentation des tendances migratoires, quoiqu'il soit plus difficile d'interpréter avec certitude les soldes quand les nombres observés sont petits (les écarts pouvant provenir tant des migrations que des corrections ou des attributions). Ainsi, il est important de retenir que les soldes de l'ordre de la dizaine contribuent peu à la croissance de la population et doivent donc être considérés avec prudence. De même, le lecteur s'attardera davantage à l'ordre de grandeur du solde qu'à la valeur affichée qui n'a qu'une précision toute relative (on dira davantage un solde de près 200 personnes plutôt que 196 précisément). Ceci s'applique notamment dans l'analyse des tableaux des DSS de la région.

Il faut rappeler, en outre, que le solde migratoire est la résultante de l'immigration moins l'émigration. Ainsi, un solde presque nul peut, théoriquement, cacher d'intenses mouvements de population qui s'équilibrent. Finalement, les mouvements migratoires faits à l'intérieur des territoires (entre les municipalités de la région ou entre les municipalités d'un même DSS) ne sont pas considérés.

Le solde migratoire est une photographie de la tendance récente qui donne un bon éclairage sur les dynamiques de croissance de la population. Toutefois, les échanges migratoires varient évidemment en fonction de plusieurs facteurs. L'intensité des soldes est donc appelée à se modifier de cinq ans en cinq ans, l'exercice sera à reprendre à la lumière du recensement de 2006, lorsque les effectifs de population corrigés nous parviendront.

## ***Sources***

Les effectifs de population de 1996 et 2001 sont tirés des estimations et des projections par territoire sociosanitaire produites par l'Institut de la statistique du Québec et diffusées par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Les naissances et les décès proviennent des fichiers des naissances et des décès de 1996 à 2001 du Ministère de la Santé et des Services sociaux

## ***La région***

Comme le solde migratoire ne tient pas compte des mouvements internes régionaux, les résultats pour la région impliquent des soldes entre la Mauricie – Centre-du-Québec et les autres régions du Québec.

La Mauricie et le Centre-du-Québec a vu ses effectifs augmenter de 1996 à 2001, mais cette hausse n'est attribuable qu'à la seule croissance naturelle (naissances moins les décès). En effet, au chapitre de la croissance migratoire, la région s'est signalée de 1996 à 2001 par une perte nette de 1 500 personnes (tableau 1). Cette perte s'est réalisée, essentiellement, de 15-19 ans à 20-24 ans (avec un solde négatif de près de 3 500 personnes) et à nouveau entre 20-24 ans et 25-29 ans (avec un déficit migratoire de 2 900 personnes). Dans ces deux cas, 10 % de la cohorte 5 ans plus tôt, et qui n'est pas décédée, disparaît du fait de la migration.

Les départs importants des jeunes ne sont compensés que partiellement par une arrivée d'adultes dans la trentaine et au début de la quarantaine (solde positif de 430 entre 30-34 ans et 35-39 ans et de 480 personnes entre 35-39 ans et 40-44 ans). Cette arrivée a eu un impact sur les jeunes enfants qui connaissent aussi, de ce fait, un accroissement migratoire.

En outre, un solde migratoire positif non négligeable s'observe aussi dans la cinquantaine et au début de la soixantaine, la période des retraites et des préretraites pouvant entraîner une certaine migration de retour ou l'installation de personnes venant chercher une certaine tranquillité à leur retraite. Par contre, les effectifs des personnes âgées indiquent très peu de mouvements, l'apport migratoire apparaît négligeable pour cette population dans la région au cours de la période.

**Tableau 1**  
**Soldes migratoires selon l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population observée 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	22 248	138	0-4 ans	22 110	22 573	463	2,1
0-4 ans	27 786	42	5-9 ans	27 744	28 164	420	1,5
5-9 ans	29 565	31	10-14 ans	29 534	29 777	243	0,8
10-14 ans	32 617	73	15-19 ans	32 544	32 480	(64)	-0,2
15-19 ans	36 352	171	20-24 ans	36 181	32 736	(3 445)	-9,5
20-24 ans	29 255	116	25-29 ans	29 139	26 190	(2 949)	-10,1
25-29 ans	27 743	132	30-34 ans	27 611	27 553	(58)	-0,2
30-34 ans	37 343	215	35-39 ans	37 128	37 557	429	1,2
35-39 ans	42 231	313	40-44 ans	41 919	42 402	484	1,2
40-44 ans	40 690	452	45-49 ans	40 238	40 226	(12)	0,0
45-49 ans	35 922	602	50-54 ans	35 320	35 832	512	1,4
50-54 ans	30 808	809	55-59 ans	29 999	30 857	858	2,9
55-59 ans	23 812	1 035	60-64 ans	22 777	23 643	866	3,8
60-64 ans	22 190	1 502	65-69 ans	20 688	21 247	559	2,7
65-69 ans	21 301	2 147	70-74 ans	19 154	19 232	78	0,4
70-74 ans	17 964	2 841	75-79 ans	15 123	15 201	78	0,5
75-79 ans	12 597	3 069	80-84 ans	9 528	9 569	41	0,4
80-84 ans	8 108	2 974	85 ans +	7 584	7 553	(31)	-0,4
85 ans +	6 018	3 568					
<b>Total</b>	<b>482 302</b>	<b>20 230</b>	<b>Total</b>	<b>484 320</b>	<b>482 792</b>	<b>(1 528)</b>	<b>-0,3</b>

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

Ce profil régional ne saurait, toutefois, être généralisé à l'ensemble des DSS car ces derniers présentent une multiplicité de tendances divergentes comme nous allons voir.

## Le Haut-Saint-Maurice

Une mise en garde est nécessaire pour l'analyse des soldes migratoires des districts sociosanitaires (DSS). En effet, si le solde migratoire par DSS ne tient pas compte des mouvements entre les municipalités d'un même district, il est, par contre, affecté par les mouvements entre municipalités appartenant à d'autres DSS de la région. Ainsi, contrairement à la région, les soldes par DSS résultent donc d'une partie de mouvements internes à la région comme de flux migratoires avec d'autres régions du Québec sans qu'on ne puisse préciser la part de chacune de ces trajectoires migratoires.

Rappelons, au préalable, que la population du DSS du Haut-Saint-Maurice couvre aussi la population autochtone. Le DSS a présenté un solde négatif de 660 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 2). Le solde le plus marqué (140 personnes en moins) s'observe entre 15-19 ans et 20-24 ans (soit une perte de 12 % des effectifs non décédés cinq ans plus tôt). En outre, des déficits migratoires d'une intensité moindre sont notés chez les adultes de la fin de la vingtaine, la trentaine et la quarantaine et, par ricochet, chez les enfants et les adolescents.

**Tableau 2**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS du Haut-Saint-Maurice, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i> <i>1996-2001</i>	957	7	0-4 ans	950	924	(26)	-2,7
0-4 ans	1 171	2	5-9 ans	1 169	1 088	(81)	-6,9
5-9 ans	1 216	5	10-14 ans	1 211	1 144	(67)	-5,5
10-14 ans	1 228	7	15-19 ans	1 221	1 157	(64)	-5,2
15-19 ans	1 172	6	20-24 ans	1 166	1 022	(144)	-12,4
20-24 ans	968	6	25-29 ans	962	938	(24)	-2,5
25-29 ans	1 012	10	30-34 ans	1 003	985	(18)	-1,7
30-34 ans	1 289	11	35-39 ans	1 278	1 226	(52)	-4,1
35-39 ans	1 548	14	40-44 ans	1 534	1 502	(32)	-2,1
40-44 ans	1 246	14	45-49 ans	1 232	1 199	(33)	-2,7
45-49 ans	1 092	18	50-54 ans	1 074	1 056	(18)	-1,6
50-54 ans	1 012	40	55-59 ans	972	976	4	0,4
55-59 ans	840	31	60-64 ans	809	774	(35)	-4,4
60-64 ans	763	56	65-69 ans	707	720	13	1,9
65-69 ans	701	79	70-74 ans	622	579	(43)	-6,9
70-74 ans	573	115	75-79 ans	459	441	(18)	-3,8
75-79 ans	373	104	80-84 ans	269	243	(26)	-9,8
80-84 ans	204	85	85 ans +	161	160	(1)	-0,3
85 ans +	110	68					
	16 518	678		16 797	16 134	(663)	-3,9

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

Les pertes de population du fait de l'émigration connaissent une certaine accalmie à la fin de la cinquantaine et au début soixantaine. Mais dès la mi-soixantaine les diminutions d'effectifs par migrations reprennent. Les personnes âgées pouvant, notamment, faire des migrations vers leur municipalité d'origine lors de la retraite, rejoindre des enfants ou s'approcher de certains services privés que les zones urbaines offrent en plus grand nombre (résidences spécialisées). Les personnes âgées de plus de 80 ans semblent échapper à cette tendance toutefois.

Les mouvements migratoires négatifs observés chez les âgés font diminuer le vieillissement en nombre absolu et, de facto, en nombre relatif (soit la proportion que le groupe d'âge représente au sein de la population). Toutefois, la diminution en nombre relatif est contrée par la perte des effectifs par émigration de la population plus jeune. Il n'en reste pas moins que ce district demeure un des plus féconds de la région et qu'en absence de mouvement migratoire le district aurait vu ses effectifs s'accroître de 1996 à 2001.

## Mékinac

Le district de Mékinac a connu un solde migratoire négatif de plus de 400 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 3). Ce solde migratoire négatif est particulièrement important entre 15-19 ans et 20-24 ans et entre 20-24 ans et 25-29 ans avec des pertes respectives de 210 et 150 personnes. Si on exclut les décès, ces soldes représentent des pertes de plus d'un jeune sur 5 en cinq ans.

Cette décroissance de la population par migration perdue, mais à une intensité nettement moindre, entre 25-29 ans et 30-34 ans. Ce résultat a, d'ailleurs, un impact sur les mouvements migratoires des enfants qui sont déficitaires. De plus entre 10-14 ans et 15-19 ans, on constate des pertes d'effectifs sensibles.

**Tableau 3**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Mékinac, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	423	7	0-4 ans	415	446	31	7,4
0-4 ans	631	1	5-9 ans	630	593	(37)	-5,8
5-9 ans	756	1	10-14 ans	755	726	(29)	-3,9
10-14 ans	893	2	15-19 ans	891	812	(79)	-8,8
15-19 ans	1 039	5	20-24 ans	1 034	823	(211)	-20,4
20-24 ans	709	2	25-29 ans	707	556	(151)	-21,4
25-29 ans	626	-	30-34 ans	626	606	(20)	-3,2
30-34 ans	917	7	35-39 ans	910	905	(5)	-0,6
35-39 ans	1 129	8	40-44 ans	1 121	1 116	(5)	-0,4
40-44 ans	1 159	15	45-49 ans	1 144	1 140	(4)	-0,4
45-49 ans	1 052	19	50-54 ans	1 033	1 074	41	3,9
50-54 ans	956	26	55-59 ans	930	994	64	6,9
55-59 ans	756	26	60-64 ans	730	786	56	7,7
60-64 ans	750	38	65-69 ans	712	728	16	2,2
65-69 ans	732	71	70-74 ans	661	646	(15)	-2,3
70-74 ans	652	77	75-79 ans	575	559	(16)	-2,7
75-79 ans	413	93	80-84 ans	320	278	(42)	-13,0
80-84 ans	279	104	85 ans +	243	232	(11)	-4,6
85 ans +	203	135					
	13 652	637		13 438	13 020	(418)	-3,1

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

Les mouvements migratoires affectent peu l'évolution des effectifs dans la trentaine et la quarantaine. Par contre, la période de la préretraite et de la retraite voit apparaître une croissance migratoire.

Cependant, cette migration de retour ne compense pas les pertes antérieures. D'autant plus que, dès la fin de la soixantaine, un déficit migratoire apparaît à nouveau et ce dernier perdure pour les groupes d'âge subséquents. Ce qui implique qu'un certain nombre de personnes âgées seraient allées chercher des services de proximité ou des ressources résidentielles privées hors du district sociosanitaire.

Comme pour le Haut-Saint-Maurice, l'émigration des âgés diminue le vieillissement en nombre absolu. La diminution du nombre relatif de personnes âgées qui en découle est contrée, toutefois, par les pertes migratoires chez les plus jeunes. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'en absence de migration, la population du DSS aurait tout de même décliné, le nombre de décès dépassant les naissances.

### *Le Centre-de-la-Mauricie*

Le DSS du Centre-de-la-Mauricie se signale par un solde migratoire négatif de 1 260 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 4).

Le DSS connaît, avant 50 ans, des pertes migratoires à tous les groupes d'âge. Les soldes négatifs sont particulièrement importants de 15-19 ans à 20-24 ans (solde de 680 personnes) et de 20-24 ans à 25-29 ans (perte de 550 individus). Pour ces groupes d'âge, on compte, cinq ans plus tard, environ 15 % des effectifs en moins du fait de la migration. Les déficits migratoires sont moindres, par après, dans la trentaine et la quarantaine. Les départs à ces âges entraînent, par ailleurs, des soldes négatifs chez les enfants et les adolescents.

**Tableau 4**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS du Centre-de-la-Mauricie, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	2 521	15	0-4 ans	2 506	2 484	(22)	-0,9
0-4 ans	3 408	3	5-9 ans	3 405	3 322	(83)	-2,4
5-9 ans	3 772	0	10-14 ans	3 772	3 611	(161)	-4,3
10-14 ans	4 361	9	15-19 ans	4 352	4 210	(142)	-3,3
15-19 ans	4 753	18	20-24 ans	4 735	4 051	(684)	-14,4
20-24 ans	3 624	15	25-29 ans	3 609	3 059	(550)	-15,2
25-29 ans	3 212	9	30-34 ans	3 203	3 167	(36)	-1,1
30-34 ans	4 898	31	35-39 ans	4 867	4 732	(135)	-2,8
35-39 ans	6 185	40	40-44 ans	6 146	6 017	(129)	-2,1
40-44 ans	5 993	67	45-49 ans	5 926	5 794	(132)	-2,2
45-49 ans	5 097	91	50-54 ans	5 006	5 020	14	0,3
50-54 ans	4 413	109	55-59 ans	4 304	4 428	124	2,9
55-59 ans	3 436	160	60-64 ans	3 277	3 423	147	4,5
60-64 ans	3 548	269	65-69 ans	3 279	3 392	113	3,4
65-69 ans	3 743	368	70-74 ans	3 375	3 533	158	4,7
70-74 ans	3 144	517	75-79 ans	2 627	2 755	128	4,9
75-79 ans	2 148	534	80-84 ans	1 615	1 730	116	7,2
80-84 ans	1 296	501	85 ans +	1 192	1 207	15	1,2
85 ans +	886	489					
	67 917	3 243		67 195	65 935	(1 260)	-1,9

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

La perte d'effectifs du fait de la migration s'interrompt entre 45-49 et 50-54 ans (le solde migratoire est négligeable dans la croissance). La période des préretraites et des retraites voit même un impact positif de la migration dans la croissance de la population.

Cet accroissement se poursuit encore chez les âgés (la présence de plusieurs services diversifiés dans la communauté et de ressources résidentielles privées pour personnes âgées semblant drainer une partie de la population âgée des DSS environnants). Mais ce mouvement ne suffit pas à compenser les pertes observées plus jeunes.

Ces tendances migratoires chez les plus âgés viennent accroître le vieillissement en nombre absolu et relatif. Le vieillissement en nombre relatif du DSS est même accentué puisqu'à une arrivée de personnes âgées, se conjuguent des départs importants chez les plus jeunes. Comme pour Mékinac, il est utile de rappeler que, même sans déficit migratoire, la population du DSS aurait tout de même diminué au cours de cette période, le nombre de décès dépassant les naissances.

## Maskinongé

Le solde migratoire observé entre 1996 et 2001 est faible pour le DSS de Maskinongé (solde négatif d'environ 100 personnes) et, de ce fait, il a eu un impact négligeable sur la croissance de l'ensemble de la population (tableau 5). Ce solde de peu d'importance résulte en fait de départs importants jumelés à des arrivées en grands nombres.

**Tableau 5**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Maskinongé, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	922	6	0-4 ans	916	956	40	4,4
0-4 ans	1 177	1	5-9 ans	1 176	1 267	91	7,7
5-9 ans	1 276	-	10-14 ans	1 276	1 385	109	8,5
10-14 ans	1 581	2	15-19 ans	1 579	1 572	(7)	-0,4
15-19 ans	1 568	7	20-24 ans	1 561	1 358	(203)	-13,0
20-24 ans	1 163	2	25-29 ans	1 161	1 032	(129)	-11,1
25-29 ans	1 291	2	30-34 ans	1 289	1 312	23	1,8
30-34 ans	1 967	14	35-39 ans	1 953	2 044	91	4,7
35-39 ans	2 114	13	40-44 ans	2 101	2 245	144	6,9
40-44 ans	2 054	27	45-49 ans	2 027	2 064	37	1,8
45-49 ans	1 774	31	50-54 ans	1 743	1 879	136	7,8
50-54 ans	1 656	37	55-59 ans	1 619	1 751	132	8,1
55-59 ans	1 373	61	60-64 ans	1 312	1 339	27	2,0
60-64 ans	1 327	110	65-69 ans	1 217	1 131	(86)	-7,1
65-69 ans	1 184	113	70-74 ans	1 071	919	(152)	-14,2
70-74 ans	1 047	163	75-79 ans	885	738	(147)	-16,6
75-79 ans	711	190	80-84 ans	521	416	(105)	-20,1
80-84 ans	475	165	85 ans +	459	360	(99)	-21,5
85 ans +	359	210					
	24 097	1 154		23 865	23 768	(97)	-0,4

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

Ainsi, au chapitre des départs on observe une première vague de solde migratoire négatif entre 15-19 ans et 20-24 ans et de 20-24 ans à 25-29 ans (soldes respectivement de 200 et de 130 personnes qui représentent pour chaque cohorte une perte de plus de 10 % des effectifs 5 ans auparavant). Une deuxième vague s'observe chez la population âgée. Ainsi, de 60-64 ans à 65-69 ans le solde migratoire devient négatif et le phénomène va en s'accroissant pour les groupes d'âge subséquents. Il apparaît que la diversité des ressources résidentielles privées et les services en zones urbaines attirent une certaine proportion de la population plus âgée.

Sur le plan des arrivées, on observe de la mi-trentaine à la fin de la cinquantaine un accroissement migratoire sensible qui entraîne à sa suite un accroissement par migration de la population de moins de 15 ans. De 10-14 ans à 15-19 ans, les effectifs sont restés stables, on constate peu d'impact de la migration pour les études supérieures. En outre, on semble constater une certaine croissance des effectifs par migration à l'âge de la préretraite, mais dès que vient le temps de la retraite, le mouvement de départ signalé plus haut s'amorce.

Ce profil migratoire entraînant une émigration des âgés, a fait diminuer le vieillissement en nombre absolu comme en nombre relatif du district. De plus, l'arrivée de personnes plus jeunes est venue affecter à la baisse le vieillissement relatif du district. Par ailleurs, en absence de tout mouvement migratoire, la population du DSS aurait tout de même diminué entre 1996 et 2001 puisqu'on y trouve plus de décès que de naissances.

### ***Trois-Rivières***

Le DSS de Trois-Rivières a connu de 1996 à 2001 un solde migratoire déficitaire de 650 personnes (tableau 6). Toutefois, la présence d'institutions d'enseignement supérieur contribue à entraîner des accroissements migratoires de 10-14 ans à 15-19 ans et de 15-19 ans à 20-24 ans (gain net de plus de 500 personnes) que l'on voit peu dans la région. Mais on se rend bien compte que ce phénomène n'est que transitoire, ce solde positif ne peut compenser la perte de 1 260 jeunes de 20-24 ans à 25-29 ans (solde migratoire négatif réduisant de 20 % la cohorte en cinq ans).

La perte de population est encore importante de 25-29 ans à 30-34 ans (solde déficitaire de 570 personnes) et perdure, quoiqu'à un niveau moindre, entre 30-34 ans et 35-39 ans (perte de 100 personnes). Ces derniers mouvements migratoires amènent, en plus, des soldes déficitaires chez les très jeunes enfants.

Par contre, l'âge de la retraite semble entraîner une certaine migration de retour. De même, la présence de ressources résidentielles privées et d'appartements-condo destinés aux personnes âgées ainsi que la proximité et la diversité des services dans la communauté suscitent une certaine croissance migratoire aux âges avancés.

Cette arrivée de personnes âgées vient accentuer le phénomène de vieillissement en nombre absolu, comme relatif, du DSS. La perte importante d'effectif aux plus jeunes âges vient même accentuer le vieillissement relatif. Il faut rappeler, qu'en absence de déficit migratoire, la population du DSS aurait été appelée à s'accroître légèrement par croissance naturelle au cours de cette période.

**Tableau 6**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Trois-Rivières, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	3 641	20	0-4 ans	3 620	3 542	(78)	-2,2
0-4 ans	4 339	3	5-9 ans	4 336	4 344	8	0,2
5-9 ans	4 352	2	10-14 ans	4 350	4 431	81	1,9
10-14 ans	4 864	8	15-19 ans	4 857	5 135	279	5,7
15-19 ans	6 034	14	20-24 ans	6 020	6 274	254	4,2
20-24 ans	6 031	18	25-29 ans	6 013	4 750	(1 263)	-21,0
25-29 ans	5 358	22	30-34 ans	5 336	4 766	(570)	-10,7
30-34 ans	6 348	38	35-39 ans	6 311	6 211	(100)	-1,6
35-39 ans	7 065	64	40-44 ans	7 001	7 054	53	0,8
40-44 ans	6 867	80	45-49 ans	6 787	6 813	26	0,4
45-49 ans	6 362	108	50-54 ans	6 255	6 220	(35)	-0,6
50-54 ans	5 397	138	55-59 ans	5 259	5 310	51	1,0
55-59 ans	4 209	191	60-64 ans	4 018	4 144	126	3,1
60-64 ans	3 889	273	65-69 ans	3 616	3 795	179	5,0
65-69 ans	3 677	407	70-74 ans	3 270	3 387	117	3,6
70-74 ans	3 038	483	75-79 ans	2 555	2 661	106	4,1
75-79 ans	2 074	504	80-84 ans	1 571	1 637	67	4,2
80-84 ans	1 422	471	85 ans +	1 415	1 461	46	3,3
85 ans +	1 096	632					
	82 422	3 475		82 588	81 935	(653)	-0,8

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

## ***Des Chenaux***

Le DSS Des Chenaux se signale par un faible solde migratoire négatif de moins de 50 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 7). Le district connaît pourtant un solde négatif important de 15-19 ans à 20-24 ans (perte nette de 260 personnes et diminution de 30 % des effectifs observés 5 ans plus tôt). Toutefois, dès la mi-vingtaine, Des Chenaux connaît un accroissement sensible de sa population par migration qui se poursuit dans la trentaine et la quarantaine. Ces derniers mouvements entraînent, à leur suite, un accroissement migratoire des enfants de moins de 10 ans. Ces soldes positifs s'accroissent même au moment de la préretraite jusqu'à l'aube de la soixantaine.

Toutefois, dès 65-69 ans, un mouvement de départ important se fait sentir et il se maintient jusqu'à un âge avancé. Une proportion importante des âgés semblant aller chercher des ressources résidentielles privées plus diversifiées pour les personnes âgées ou d'autres services dans la communauté dans des districts plus urbanisés (on peut penser au district du Cap-de-la-Madeleine).

Cette tendance migratoire chez les âgés vient décélérer le mouvement de vieillissement dans le DSS tant en nombre absolu qu'en nombre relatif. Qui plus est, l'apport migratoire que la population connaît aux âges plus jeunes vient contribuer à une diminution du vieillissement relatif. Malgré tout, même sans migration le district aurait vu ses effectifs diminuer entre 1996 et 2001, car on y compte plus de décès que de naissances.

**Tableau 7**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS Des Chenaux, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	496	7	0-4 ans	489	558	69	14,2
0-4 ans	694	0	5-9 ans	694	774	80	11,6
5-9 ans	841	2	10-14 ans	840	843	4	0,4
10-14 ans	783	2	15-19 ans	781	787	6	0,8
15-19 ans	880	6	20-24 ans	874	616	(258)	-29,5
20-24 ans	501	7	25-29 ans	494	534	40	8,1
25-29 ans	571	3	30-34 ans	568	676	108	19,0
30-34 ans	961	3	35-39 ans	958	1 103	145	15,1
35-39 ans	1 089	5	40-44 ans	1 084	1 137	53	4,9
40-44 ans	1 064	10	45-49 ans	1 054	1 129	75	7,1
45-49 ans	925	14	50-54 ans	911	941	30	3,3
50-54 ans	742	17	55-59 ans	725	790	65	8,9
55-59 ans	625	26	60-64 ans	600	614	15	2,4
60-64 ans	582	36	65-69 ans	546	540	(6)	-1,1
65-69 ans	646	57	70-74 ans	589	454	(135)	-22,9
70-74 ans	582	73	75-79 ans	510	382	(128)	-25,0
75-79 ans	445	91	80-84 ans	355	273	(82)	-23,0
80-84 ans	284	95	85 ans +	313	186	(127)	-40,5
85 ans +	245	122					
	12 460	573		12 383	12 337	(46)	-0,4

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

### *Cap-de-la-Madeleine*

Le DSS du Cap-de-la-Madeleine a connu un solde migratoire négatif de 830 personnes de 1996 à 2001 (tableau 8). Ces pertes ont été particulièrement importantes de 15-19 ans à 20-24 ans (près de 590 personnes et diminution de 17 % des effectifs cinq ans auparavant) et entre 20-24 ans et 25-29 ans (près de 490 personnes en moins et perte de 18 % des effectifs de la cohorte en cinq ans).

Par après, la décroissance de la population par migration se poursuit avec une intensité moindre jusqu'à la fin de la quarantaine. Il semble, cependant, que le caractère résidentiel du DSS permet, dans le jeu des échanges migratoires, que les départs des adultes n'entraînent pas de pertes migratoires importantes des enfants et des adolescents du district.

À partir de la retraite et de la préretraite, le mouvement migratoire contribue à nouveau à une croissance positive de la population. Le phénomène s'amplifie même à partir de 70 ans, les ressources résidentielles privées ainsi que les services à la communauté du district attirant des personnes âgées des DSS voisins (probablement Des Chenaux en premier lieu).

Ce phénomène migratoire chez les personnes âgées est venu augmenter en nombre absolu le vieillissement du DSS. De ce fait, le vieillissement en nombre relatif en est affecté et le déficit migratoire observé pour la population plus jeune ne peut qu'accentuer le vieillissement relatif. Il est à

souligner, par ailleurs, qu'en absence de mouvements migratoires le district aurait connu un faible accroissement de sa population de 1996 à 2001 du fait d'une croissance naturelle positive.

**Tableau 8**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS du Cap-de-la-Madeleine, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	1 995	12	0-4 ans	1 983	2 000	17	0,9
0-4 ans	2 912	4	5-9 ans	2 908	2 863	(45)	-1,6
5-9 ans	2 999	3	10-14 ans	2 997	2 994	(3)	-0,1
10-14 ans	3 132	2	15-19 ans	3 130	3 105	(25)	-0,8
15-19 ans	3 429	17	20-24 ans	3 412	2 825	(587)	-17,2
20-24 ans	2 671	10	25-29 ans	2 661	2 172	(489)	-18,4
25-29 ans	2 737	16	30-34 ans	2 721	2 587	(134)	-4,9
30-34 ans	3 950	21	35-39 ans	3 929	3 872	(57)	-1,4
35-39 ans	4 497	33	40-44 ans	4 464	4 474	10	0,2
40-44 ans	4 236	40	45-49 ans	4 196	4 111	(85)	-2,0
45-49 ans	3 625	62	50-54 ans	3 563	3 607	44	1,2
50-54 ans	3 099	73	55-59 ans	3 026	3 074	48	1,6
55-59 ans	2 452	106	60-64 ans	2 346	2 401	55	2,3
60-64 ans	2 147	133	65-69 ans	2 014	2 076	62	3,1
65-69 ans	1 993	203	70-74 ans	1 790	1 896	106	5,9
70-74 ans	1 527	255	75-79 ans	1 273	1 378	106	8,3
75-79 ans	1 005	252	80-84 ans	754	840	87	11,5
80-84 ans	621	246	85 ans +	562	620	58	10,3
85 ans +	474	287					
	47 506	1 774		47 728	46 895	(833)	-1,7

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

### *Nicolet-Yamaska*

Le district de Nicolet-Yamaska a connu un léger solde migratoire positif d'environ 90 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 9). Pourtant, le DSS s'est signalé par un déficit migratoire important entre 15-19 ans et 20-24 ans (perte de 310 personnes correspondant à 18 % des effectifs non décédés cinq ans plus tôt) et de 20-24 ans à 25-29 ans (déficit migratoire de 180 personnes pour une décroissance, en cinq ans, de 13 %). Des pertes migratoires, de moindres importances, sont aussi notées de 10-14 ans à 15-19 ans.

Cependant, on assiste, par après, dans la trentaine et jeune quarantaine à une légère croissance migratoire qui a entraîné, de ce fait, un solde migratoire positif chez les moins de 15 ans.

La fin de la quarantaine entraîne, derechef, un solde négatif, mais l'arrivée de la retraite et la préretraite se signale à nouveau par des soldes migratoires positifs. Des gains migratoires importants sont à noter à partir de 75-79 ans et notamment chez les grands vieillards, la présence de ressources résidentielles privées pour personnes âgées et de maisons de retraite de communautés religieuses contribuant à une augmentation des effectifs.

Cette tendance migratoire chez les âgés entraîne un accroissement de leurs effectifs dans le DSS tant en nombre absolu qu'en nombre relatif. Les pertes d'effectifs chez les jeunes gens du territoire peuvent aussi contribuer, dans une certaine mesure, à accroître le vieillissement en nombre relatif. Par ailleurs, le faible accroissement migratoire n'a pas empêché la population de décroître légèrement entre 1996 et 2001, car le district compte plus de décès que de naissances au cours de cette période.

**Tableau 9**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Nicolet-Yamaska, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i> <i>1996-2001</i>	1 094	3	0-4 ans	1 090	1 109	19	1,7
0-4 ans	1 369	7	5-9 ans	1 362	1 412	50	3,7
5-9 ans	1 614	3	10-14 ans	1 611	1 619	8	0,5
10-14 ans	1 812	7	15-19 ans	1 805	1 723	(82)	-4,5
15-19 ans	1 779	9	20-24 ans	1 770	1 460	(310)	-17,5
20-24 ans	1 392	8	25-29 ans	1 384	1 208	(176)	-12,7
25-29 ans	1 245	5	30-34 ans	1 240	1 255	15	1,2
30-34 ans	1 807	12	35-39 ans	1 795	1 842	47	2,6
35-39 ans	2 124	10	40-44 ans	2 114	2 137	23	1,1
40-44 ans	1 960	18	45-49 ans	1 942	1 909	(33)	-1,7
45-49 ans	1 650	24	50-54 ans	1 627	1 634	8	0,5
50-54 ans	1 466	39	55-59 ans	1 427	1 498	71	5,0
55-59 ans	1 176	47	60-64 ans	1 130	1 185	56	4,9
60-64 ans	1 127	82	65-69 ans	1 046	1 085	40	3,8
65-69 ans	1 104	98	70-74 ans	1 006	1 035	29	2,9
70-74 ans	874	134	75-79 ans	740	798	58	7,9
75-79 ans	620	161	80-84 ans	459	525	66	14,4
80-84 ans	428	207	85 ans +	312	511	199	63,9
85 ans +	428	338					
	23 975	1 212		23 857	23 945	88	0,4

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

### ***Bécancour***

Le DSS de Bécancour a connu entre 1996 et 2001 un solde migratoire négatif de plus de 600 personnes (tableau 10), soit 3 % des effectifs cinq ans auparavant.

L'essentiel du mouvement s'est fait entre 10-14 ans et 15-19 ans (avec un solde négatif de 120 personnes), de 15-19 ans à 20-24 ans (perte migratoire nette de 390 personnes représentant plus du quart des effectifs de la cohorte en moins en cinq ans) et entre 20-24 ans et 25-29 ans (solde négatif d'une centaine de personnes).

Par la suite, on note un solde migratoire positif au début de la trentaine (cette arrivée de jeunes familles entraîne un accroissement migratoire chez les enfants de moins de 10 ans). Mais il redevient négatif de la fin de la trentaine au début de la quarantaine.

La période de la préretraite (mi-cinquantaine, début soixantaine) semble entraîner un faible accroissement migratoire, mais dès l'âge de la retraite, la population connaît à nouveau un solde migratoire négatif notamment aux âges très avancés. La population âgée pouvant aller, dans une certaine proportion, chercher certains services de proximité et dans la communauté dans d'autres DSS.

La tendance migratoire chez les âgés vient décélérer le vieillissement du territoire en nombre absolu comme en nombre relatif. Toutefois, la tendance au ralentissement du vieillissement relatif que cette tendance implique est, en partie, freinée par les soldes migratoires observés aussi chez les jeunes et les adultes. Par ailleurs, ce déficit migratoire vient contrer une croissance naturelle positive (plus de naissances que de décès) qui, en absence de migration, aurait entraîné une augmentation de la population du district de 1996 à 2001.

**Tableau 10**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Bécancour, 1996 à 2001**

	Population 1996	Décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	866	7	0-4 ans	859	937	78	9,1
0-4 ans	1 221	4	5-9 ans	1 217	1 245	28	2,3
5-9 ans	1 394	4	10-14 ans	1 391	1 390	(1)	0,0
10-14 ans	1 437	2	15-19 ans	1 435	1 312	(123)	-8,6
15-19 ans	1 517	10	20-24 ans	1 507	1 121	(386)	-25,6
20-24 ans	1 026	2	25-29 ans	1 024	923	(101)	-9,9
25-29 ans	1 071	5	30-34 ans	1 067	1 110	44	4,1
30-34 ans	1 520	6	35-39 ans	1 514	1 507	(7)	-0,5
35-39 ans	1 748	14	40-44 ans	1 734	1 712	(22)	-1,3
40-44 ans	1 664	21	45-49 ans	1 643	1 593	(50)	-3,1
45-49 ans	1 440	18	50-54 ans	1 422	1 418	(4)	-0,3
50-54 ans	1 256	26	55-59 ans	1 230	1 290	60	4,9
55-59 ans	940	31	60-64 ans	910	926	17	1,8
60-64 ans	907	53	65-69 ans	854	846	(8)	-0,9
65-69 ans	872	72	70-74 ans	800	766	(34)	-4,3
70-74 ans	748	105	75-79 ans	643	611	(32)	-5,0
75-79 ans	526	104	80-84 ans	422	410	(12)	-2,9
80-84 ans	371	117	85 ans +	406	342	(64)	-15,7
85 ans +	286	134					
	19 944	733		20 078	19 459	(619)	-3,1

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

## ***Drummond***

Le plus gros DSS de la région présente une situation très différente des tendances régionales du fait qu'au cours de la période étudiée, le DSS a connu un solde migratoire positif de près de 3 200 personnes (tableau 11). Cet apport migratoire se retrouve pour presque tous les âges. En effet, chez la population de moins de 65 ans, on observe seulement entre 15-19 ans et 20-24 ans (moment des études supérieures) un léger fléchissement des effectifs de 45 personnes (les départs excédant les arrivées). Mais la situation se rétablit entre 20-24 ans et 25-29 ans. L'arrivée de jeunes adultes dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine entraîne, de facto, une croissance migratoire des enfants.

En fait, le mouvement migratoire semble se poursuivre jusqu'au début de la soixantaine (avec des retours possibles au moment de la retraite et de la préretraite). Par contre, entre 65-69 ans et 70-74 ans, la croissance migratoire devient marginale et on perçoit même une faible émigration chez les octogénaires.

Si la tendance migratoire des âgés a eu peu d'impact sur le vieillissement en nombre absolu du district, le vieillissement en nombre relatif a bénéficié d'un ralentissement par le mouvement migratoire important aux plus jeunes âges. Mais à long terme, cet apport migratoire impliquera un accroissement important du nombre absolu d'âgés. Par ailleurs, il est à noter que l'accroissement migratoire du district s'ajoute à un accroissement naturel positif dans Drummond.

**Tableau 11**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de Drummond, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i>							
<i>1996-2001</i>	4 673	25	0-4 ans	4 648	4 858	210	4,5
0-4 ans	5 275	7	5-9 ans	5 268	5 573	305	5,8
5-9 ans	5 552	5	10-14 ans	5 547	5 791	244	4,4
10-14 ans	5 842	14	15-19 ans	5 828	6 010	182	3,1
15-19 ans	6 941	33	20-24 ans	6 908	6 863	(45)	-0,6
20-24 ans	5 487	23	25-29 ans	5 465	5 784	320	5,8
25-29 ans	5 323	31	30-34 ans	5 293	5 693	401	7,6
30-34 ans	6 839	39	35-39 ans	6 800	7 131	331	4,9
35-39 ans	7 275	56	40-44 ans	7 219	7 489	270	3,7
40-44 ans	7 107	90	45-49 ans	7 018	7 254	237	3,4
45-49 ans	6 378	105	50-54 ans	6 273	6 517	244	3,9
50-54 ans	5 316	159	55-59 ans	5 157	5 335	178	3,4
55-59 ans	3 827	174	60-64 ans	3 653	3 875	222	6,1
60-64 ans	3 336	214	65-69 ans	3 122	3 246	124	4,0
65-69 ans	3 245	350	70-74 ans	2 895	2 908	13	0,4
70-74 ans	2 936	473	75-79 ans	2 463	2 469	6	0,3
75-79 ans	2 101	519	80-84 ans	1 582	1 548	(34)	-2,2
80-84 ans	1 357	497	85 ans +	1 228	1 212	(16)	-1,3
85 ans +	932	565					
	85 069	3 378		86 365	89 556	3 192	3,7

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

## **Arthabaska**

Le DSS d'Arthabaska s'est signalé de 1996 à 2001 par un solde migratoire positif de 470 personnes (tableau 12). Arthabaska a, tout de même, connu un solde négatif important de 15-19 ans à 20-24 ans (perte nette de 601 personnes, soit 11 % des effectifs non décédés 5 ans auparavant) et entre 20-24 ans et 25-29 ans (solde négatif de 208 personnes, une diminution de 5 % des effectifs en cinq ans si on exclut les décès). Cependant, ces pertes sont compensées par une croissance migratoire positive dans la trentaine et la jeune quarantaine qui entraîne, de ce fait, une augmentation des effectifs par migration des moins de 15 ans. Une croissance migratoire s'observe aussi au moment de la retraite et de la préretraite.

En outre, de 70 ans au début de la quatre-vingtaine, un solde migratoire positif est présent quoique peu marqué (les ressources résidentielles privées et les services à la communauté du DSS attirent, dans une certaine mesure, des âgés d'autres DSS).

Le mouvement migratoire des âgés à un léger impact sur vieillissement en nombre absolu du DSS, toutefois les mouvements migratoires chez les enfants et les adultes atténuent en partie le vieillissement relatif qui en découle. Il est à noter, que le district a connu aussi au cours de cette période un accroissement naturel positif puisqu'on y retrouve plus de naissances que de décès au cours de cette période.

**Tableau 12**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS d'Arthabaska, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances</i> <i>1996-2001</i>	3 419	25	0-4 ans	3 393	3 500	107	3,1
0-4 ans	4 026	7	5-9 ans	4 019	4 147	128	3,2
5-9 ans	4 238	7	10-14 ans	4 231	4 299	68	1,6
10-14 ans	4 836	13	15-19 ans	4 823	4 828	5	0,1
15-19 ans	5 260	31	20-24 ans	5 229	4 628	(601)	-11,5
20-24 ans	4 113	15	25-29 ans	4 098	3 890	(208)	-5,1
25-29 ans	3 894	26	30-34 ans	3 868	4 044	176	4,5
30-34 ans	4 989	22	35-39 ans	4 967	5 117	150	3,0
35-39 ans	5 418	36	40-44 ans	5 382	5 524	142	2,6
40-44 ans	5 362	47	45-49 ans	5 315	5 317	2	0,0
45-49 ans	4 697	74	50-54 ans	4 624	4 712	89	1,9
50-54 ans	3 874	102	55-59 ans	3 772	3 870	98	2,6
55-59 ans	2 917	127	60-64 ans	2 790	2 951	161	5,8
60-64 ans	2 627	171	65-69 ans	2 457	2 557	101	4,1
65-69 ans	2 384	228	70-74 ans	2 157	2 193	37	1,7
70-74 ans	1 977	309	75-79 ans	1 668	1 698	30	1,8
75-79 ans	1 529	347	80-84 ans	1 182	1 194	12	1,0
80-84 ans	940	320	85 ans +	927	900	(27)	-2,9
85 ans +	702	396					
	63 783	2 301		64 901	65 369	468	0,7

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

## *L'Érable*

Le DSS de l'Érable présente un solde migratoire négatif de 690 personnes entre 1996 et 2001 (tableau 13). Ces soldes sont particulièrement importants de 15-19 ans à 20-24 ans (perte de 270 personnes, soit 14 % des effectifs 5 ans plus tôt) et entre 20-24 ans à 25-29 ans (solde déficitaire de 210 personnes, pour une diminution 16 % des effectifs de la cohorte en cinq ans).

De façon générale, ce mouvement de décroissance par émigration se poursuit avec une intensité moindre dans la fin de la trentaine, la quarantaine et la cinquantaine. Toutefois, ces soldes négatifs affectent peu les effectifs des enfants et des adolescents.

À partir de la préretraite et de la retraite, un certain apport migratoire, mais bien léger, se fait à nouveau sentir. Cependant, il ne compense pas, et de loin, les pertes antérieures. D'autant plus, que des départs sont à nouveau notés chez les personnes de 70 ans. Toutefois, ce dernier mouvement reste de peu d'ampleur, sinon marginal, comparativement à d'autres districts à dominance rurale de la région.

Ainsi, l'impact des mouvements migratoires des âgés sur le vieillissement en nombre absolu reste limité. Toutefois, les pertes migratoires plus importantes aux jeunes âges sont en mesure d'accentuer le vieillissement relatif. Par ailleurs, en absence de déficit migratoire, le district aurait connu un accroissement de sa population de 1996 à 2001, le nombre des naissances excédant celui des décès.

**Tableau 13**  
**Soldes migratoires selon l'âge, DSS de l'Érable, 1996 à 2001**

	Population 1996	décès cohorte		Population attendue 2001	Population 2001	Solde migratoire	% accr.
<i>naissances 1996-2001</i>	1 245	4	0-4 ans	1 240	1 259	19	1,5
0-4 ans	1 563	1	5-9 ans	1 562	1 536	(26)	-1,7
5-9 ans	1 555	1	10-14 ans	1 554	1 544	(10)	-0,6
10-14 ans	1 848	4	15-19 ans	1 844	1 829	(15)	-0,8
15-19 ans	1 980	15	20-24 ans	1 965	1 695	(270)	-13,7
20-24 ans	1 570	8	25-29 ans	1 562	1 344	(218)	-14,0
25-29 ans	1 403	5	30-34 ans	1 398	1 352	(46)	-3,3
30-34 ans	1 858	11	35-39 ans	1 847	1 867	20	1,1
35-39 ans	2 039	19	40-44 ans	2 020	1 995	(25)	-1,2
40-44 ans	1 978	24	45-49 ans	1 954	1 903	(51)	-2,6
45-49 ans	1 830	40	50-54 ans	1 790	1 754	(36)	-2,0
50-54 ans	1 621	43	55-59 ans	1 578	1 541	(37)	-2,4
55-59 ans	1 261	57	60-64 ans	1 204	1 225	21	1,8
60-64 ans	1 187	69	65-69 ans	1 118	1 131	13	1,2
65-69 ans	1 020	101	70-74 ans	919	916	(3)	-0,3
70-74 ans	866	139	75-79 ans	727	711	(16)	-2,2
75-79 ans	652	173	80-84 ans	480	475	(5)	-0,9
80-84 ans	431	168	85 ans +	367	362	(5)	-1,4
85 ans +	297	193					
	24 959	1 076		25 128	24 439	(689)	-2,7

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif

## Synthèse

En plus des tableaux propres à chaque DSS, le tableau 14 qui permet de synthétiser les mouvements migratoires, en fonction de grande période de la vie (enfance 0-14 ans, jeunes 15-29 ans, adultes 30-49 ans, préretraite et retraite 50-69 ans et âgés 70 ans et plus) sera à considérer dans la synthèse.

On constate, des tendances diverses entre DSS quant au solde migratoire. Drummond présente une croissance par migration importante, suivit de très loin par Arthabaska et Nicolet-Yamaska. Des décroissances migratoires peu marquées se retrouvent à Maskinongé et des Chenaux et des plus importantes s'observent pour les DSS de Trois-Rivières (mais avec un impact limité sur l'ensemble de la population), du Cap-de-la-Madeleine, de Centre-de-la-Mauricie, de l'Érable, de Bécancour, de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice.

De façon générale, la plupart des DSS présentent les pertes les plus importantes entre 15-19 ans et 20-24 ans (sauf Drummond avec un solde quasi nul et Trois-Rivières avec un apport migratoire).

Les soldes négatifs restent généralement importants entre 20-24 ans et 25-29 ans (sauf à Des Chenaux et à Drummond) et entre 10-14 ans et 15-19 ans pour les DSS du Haut-Saint-Maurice, Mékinac, Centre-de-la-Mauricie, Nicolet-Yamaska et de Bécancour (les écarts sont minimes pour la plupart des autres DSS, celui de Drummond présentant même un accroissement migratoire à cet égard).

Des pertes d'adultes dans la trentaine et la quarantaine ont, généralement, une répercussion sur le nombre des jeunes de moins de 15 ans qui perdent, eux aussi, des effectifs par migration. C'est particulièrement le cas pour les DSS du Haut-Saint-Maurice, du Centre-de-la-Mauricie et à un niveau moindre pour ceux du Cap-de-la-Madeleine, de Mékinac et de l'Érable.

**Tableau 14**  
**Soldes migratoires selon le grand groupe d'âge en 2001, DSS et région Mauricie et Centre-du-Québec, 1996 à 2001**

	<b>Total</b>	<b>0-14 ans</b>	<b>15-29 ans</b>	<b>30-49 ans</b>	<b>50-69 ans</b>	<b>70 ans et plus</b>
Haut-Saint-Maurice	(665)	(174)	(232)	(135)	(36)	(88)
Mékinac	(417)	(35)	(441)	(34)	<b>177</b>	(84)
Centre-de-la-Mauricie	(1 261)	(266)	(1 376)	(432)	<b>397</b>	<b>416</b>
Maskinongé	(98)	<b>240</b>	(339)	<b>295</b>	<b>209</b>	(503)
Trois-Rivières	(655)	<b>11</b>	(731)	(591)	<b>321</b>	<b>335</b>
Des Chenaux	(48)	<b>152</b>	(212)	<b>381</b>	<b>103</b>	(472)
Cap-de-la-Madeleine	(834)	(31)	(1 101)	(266)	<b>209</b>	<b>355</b>
Nicolet-Yamaska	<b>85</b>	<b>77</b>	(568)	<b>52</b>	<b>172</b>	<b>352</b>
Bécancour	(619)	<b>105</b>	(610)	(36)	<b>64</b>	(142)
Drummond	<b>3 189</b>	<b>759</b>	<b>456</b>	<b>1 237</b>	<b>768</b>	(31)
Arthabaska	<b>467</b>	<b>303</b>	(804)	<b>470</b>	<b>447</b>	<b>51</b>
L'Érable	(690)	(17)	(503)	(102)	(39)	(29)
Région	(1 529)	<b>1 126</b>	(6 458)	<b>842</b>	<b>2 795</b>	<b>166</b>

Les chiffres entre parenthèses indiquent un résultat négatif, les chiffres en gras un résultat positif

De leur côté, les districts de Maskinongé, Des Chenaux, de Drummond, d'Arthabaska et marginalement de Nicolet-Yamaska voient une arrivée d'adultes dans la trentaine et la quarantaine entraînant une croissance migratoire des enfants.

Par contre, les départs d'adultes dans la trentaine et la quarantaine du district de Trois-Rivières n'ont pas de répercussions sur le solde migratoire des enfants. Par ailleurs, le district de Bécancour se signale par une tendance inverse entre les 0-14 ans et les 30-39 ans au chapitre des soldes migratoires, ce qui semble indiquer un mouvement d'attraction du district auprès de jeunes familles auquel se conjugue un mouvement de départ de couples sans enfants ou de célibataires.

À l'exception du Haut-Saint-Maurice et de l'Érable (dans une moindre mesure), les DSS affichent au début de la cinquantaine des accroissements migratoires se poursuivant au début de la soixantaine généralement. Cette migration de retour au moment de la retraite et de la préretraite, ne compense pas pour les pertes aux plus jeunes âges. Le concept de migration de retour demande cependant à être nuancé. Il peut comptabiliser autant des gens retournant à leur municipalité d'origine, qu'un attrait vers des régions plus paisibles, au moment de la retraite, de gens qui ne sont pas originaires de celles-ci.

Pour la population dépassant 65 ans, les tendances indiquent de façon générale une décroissance migratoire pour les districts moins urbanisés (Haut St-Maurice, Mékinac, Maskinongé, Des Chenaux, Bécancour, de l'Érable dans une moindre mesure) qui profite aux districts plus urbanisés (Centre-de-la-Mauricie, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Arthabaska). Cette constatation est moins claire pour Drummond qui ne semble pas voir croître sa population très âgée par migration, ni pour Nicolet-Yamaska qui, malgré son caractère rural, voit sa population âgée s'accroître sensiblement par migration, la présence, notamment, de ressources résidentielles privées et de maisons de retraites de communautés religieuses pouvant contribuer à cette situation.

Une série d'échanges migratoires existe entre les DSS. Les pertes de certains DSS ne rejaillissent pas nécessairement sur l'ensemble de la région. Ainsi, les gains affichés dans la population adulte de Nicolet-Yamaska, de Des Chenaux ou de Maskinongé peuvent être mis en lien aussi à certaines pertes des DSS de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

Il est utile de rappeler qu'en l'absence de déficits migratoires, les populations des DSS de Mékinac, du Centre-de-la-Mauricie, de Maskinongé et de Des Chenaux auraient tout de même décru du fait que le vieillissement de ces districts est bien amorcé et que les décès y dépassent déjà en nombre les naissances. Le solde migratoire vient, de plus, accroître ce phénomène. De même, un léger solde positif ne suffit pas à contrebalancer dans le district de Nicolet-Yamaska l'accroissement naturel négatif qu'on y retrouve. De leur côté, les accroissements naturels positifs observés dans les districts de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Bécancour et de l'Érable ne suffisent pas à compenser leurs pertes d'effectifs par migration. Seuls les districts de Drummond et d'Arthabaska joignent à la fois accroissement naturel et accroissement migratoire.

## ***Recommandations***

La région a, de 1996 à 2001, connu une perte importante de ses jeunes gens. Comme, ils sont plus mobiles, la période des études supérieures et le début de la vie active entraînent un grand nombre de départs qui ne sont pas complètement compensés par des retours par la suite. Ce phénomène reste bien connu et affecte la plupart des régions du Québec. Il est tout à fait légitime que les jeunes cherchent à connaître d'autres expériences et il ne serait être question de les retenir malgré eux. Il apparaît évident, toutefois, que la présence d'établissements d'études supérieures offrant un plus grand nombre de programmes et une création d'emploi dynamique (comme l'indique bien le DSS de Drummond) pourrait être en mesure d'atténuer le phénomène.

Chez les adultes dans la trentaine et dans la quarantaine généralement chargés de familles, la situation de la région n'apparaît pas globalement trop défavorable. Toutefois, en Mauricie, des développements immobiliers apparaissent en mesure de favoriser certains DSS au profit de certains autres, notamment pour les districts directement au nord du fleuve. Ainsi, Maskinongé et Des Chenaux semblent bénéficier d'apports migratoires alors que Trois-Rivières et le Cap perdent des effectifs. Mais pour les trois DSS les plus au nord de la région cette population a diminué au cours de cette période. Au Centre-du-Québec, les DSS de Drummond, d'Arthabaska et, dans une moindre mesure, de Nicolet-Yamaska bénéficient d'un certain dynamisme économique qui entraîne un accroissement des effectifs des adultes et des enfants. Les DSS de Bécancour et de l'Érable retiennent moins, cependant, cette population. Ainsi, au chapitre de ce mouvement migratoire, il apparaît que les DSS perdant par migration des adultes et des enfants entrent dans une situation entraînant une rupture des équilibres sociaux. En effet, il peut s'ensuivre une fermeture d'écoles, une diminution de différents services à la communauté, un marché local qui se rétrécit, etc., qui à leur tour viennent nourrir une dynamique d'émigration déjà en marche.

Le phénomène de l'apport migratoire à l'âge de la préretraite est un phénomène intéressant qui semble démontrer, en partie, un attachement à son territoire d'origine ou un attrait vers une vie plus paisible à ce moment de la vie. On constate, d'ailleurs, que peu de districts y échappent. L'apport de ces populations, relativement jeunes encore, est un avantage pour ces communautés tant au point de vue économique que social. Toutefois, il reste à voir pour les DSS moins urbanisés si ces personnes nouvellement installées n'adopteront pas les modèles migratoires des plus vieux de ces territoires qui entraînent une émigration à un âge où plusieurs d'entre eux peuvent jouer un rôle important notamment auprès de la population très âgée.

En effet, cette migration des âgés vers les DSS plus urbanisés est-elle souhaitée par les gens effectuant ce mouvement ou bien repose-t-elle sur le fait que certains services plus diversifiés ne s'offrent pas en quantité suffisante sur le territoire d'origine entraînant, par la force des choses, cette migration. La concentration dans les villes de ressources résidentielles privées offrant certains services aux personnes âgées est-elle incontournable? En effet, une des conséquences d'une migration des âgés vers les centres urbains est la perte d'un réseau social. Il peut être difficile de recréer ce réseau, ce qui peut entraîner un certain isolement social. À cet égard, peut-on entrevoir le développement de ressources résidentielles privées ou d'autres modèles de partenariat (ex. : HLM avec services) ainsi que des services de proximité ou diversifiés, notamment au chapitre des transports, pour répondre aux attentes des aînés qui désirent demeurer dans leur milieu.

Yves Pepin  
Agent de recherche  
19 avril 2006